



Conférences des Parties Régionales Panorama des leviers pour la Haute-Loire

Réunion du 18 janvier 2024

Objectifs de la conférence

- Présenter la planification écologique et sa démarche de territorialisation
- Échanger sur les enjeux écologiques pour le département
- Expliquer la démarche de consultation des collectivités

Ordre du jour

La planification écologique et sa démarche de territorialisation

- Méthode de travail régionale
- Enjeux pour le département
- La démarche de consultation des collectivités
- Prochaines étapes

Ce qui est à l'œuvre :



Augmentation des concentrations de gaz à effet de serre

Émissions de CO₂, NO₂, méthane...



Changement climatique



Des impacts multiples : sur la biodiversité, l'environnement, l'agriculture...



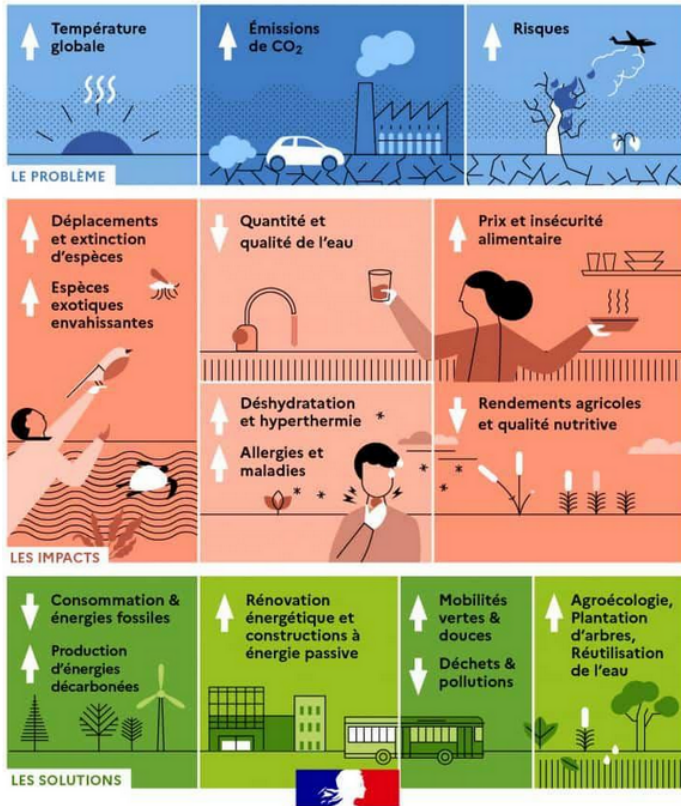
Les moyens d'action

Réduction des émissions : **chaque** activité humaine émet des gaz à effets de serre

Adaptation

Contexte et enjeux énergétiques

Le changement climatique **aujourd'hui**



• **Accord de Paris (2015)** : objectif international de limiter le réchauffement global en dessous de 2°C et de poursuivre les efforts pour limiter l'augmentation de la température à 1,5°C

6^{ème} rapport du GIEC – mars 2023 : alerte sur l'atteinte de +1,5°C en 2030 quel que soit le scénario d'émissions

Pacte vert pour l'Europe : neutralité carbone à 2050

Fit for 55 (ajustement à l'objectif 55) : 12 propositions législatives pour accélérer la lutte contre le changement climatique, atteindre la neutralité climatique en 2050 et tenir l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 55% au moins en 2030 par rapport à 1990

Pourquoi une planification écologique ?

Réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990 et d'atteindre la neutralité climatique en 2050.

=> **Besoin d'accélérer nos efforts** face aux urgences climatiques, énergétiques et environnementales



**MOINS DE
GAZ À EFFET
DE SERRE**

**Faire davantage
en 7 ans que ce
nous avons fait
ces 33 dernières
années**



**MOINS DE
PRESSION SUR
NOTRE
BIODIVERSITÉ**

**1,4 millions
d'hectares
à restaurer**

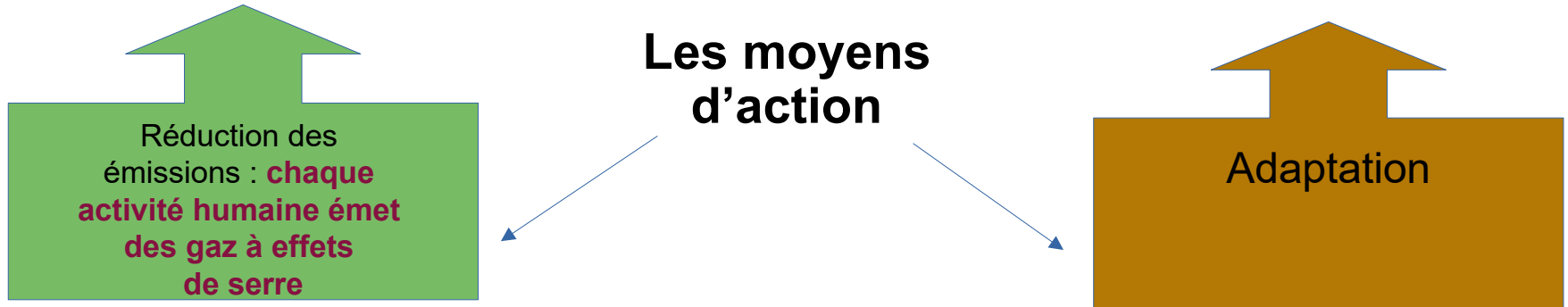


**S'ADAPTER
A + 4 °C D'ICI
2100**

**Se préparer à
des étés qui
pourraient être
en moyenne 5 °C
plus chauds par
rapport à 1900**

Planification écologique =

- planifier la baisse des émissions de gaz à effet de serre suivant tous les leviers tangibles identifiés,
 - enrayer par des actions dédiées l'effondrement de la biodiversité,
 - gérer nos ressources naturelles,
- Et s'adapter au changement climatique





Les travaux de planification écologique ont permis de construire un plan qui donne **de la visibilité à l'action pour 2030**

Un plan complet qui ne se limite pas à la baisse des émissions de gaz à effet de serre (biodiversité, gestion des ressources, foncier, eau...)

Un plan collectif (Etat, entreprises, collectivités)

Un plan cohérent avec notre stratégie de réindustrialisation et de souveraineté,

Un plan concret, qui repose sur des leviers tangibles

A décliner localement... avec plusieurs enjeux

L'appropriation au niveau territorial

La mobilisation, en vue d'un partage de l'effort équilibré

L'objectif d'accélérer la mise en œuvre des actions

La priorisation des chantiers à horizon 2030

Les 4 étapes d'une COP régionale



RÉALISER UN
DIAGNOSTIC
PARTAGE 2023 DU
TERRITOIRE



CONDUIRE
UN DEBAT



CHOISIR LES
ACTIONS A MENER
A L'ÉCHELLE
INFRAREGIONALE



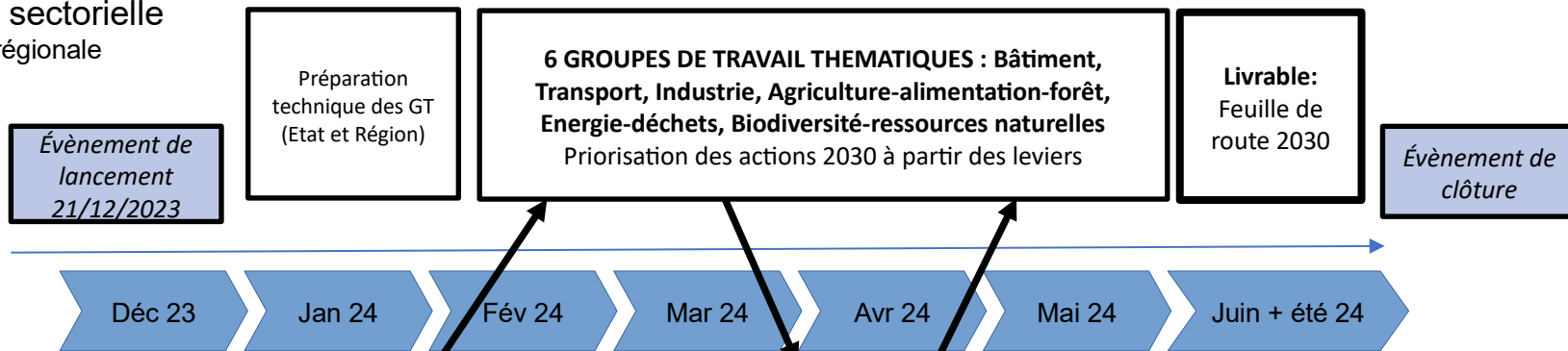
ÉTABLIR UNE
FEUILLE DE
ROUTE
RÉGIONALE 2030

- La planification écologique et sa démarche de territorialisation
- **Méthode de travail régionale**
- Enjeux pour le département
- La démarche de consultation des collectivités
- Prochaines étapes

1. Recueil du questionnaire auprès des collectivités
2. Compte-rendu des réunions départementales
3. Contributions libres suite à cette réunion, avant le 30/01

• Méthode de travail régionale

Entrée sectorielle
Échelle régionale



Entrée territoriale
Echelle départementale

1^{ère} série de 12 réunions départementales :
Présentation des enjeux et leviers sur les territoires et **ECHANGES**

Enquête Etat auprès des collectivités

2^{ème} série de 12 réunions départementales:
ECHANGES sur les propositions de groupes de travail thématiques

- La planification écologique et sa démarche de territorialisation
- Méthode de travail régionale
- **Enjeux pour le département**
- La démarche de consultation des collectivités
- Prochaines étapes

Panorama des leviers de décarbonation : origine et méthode

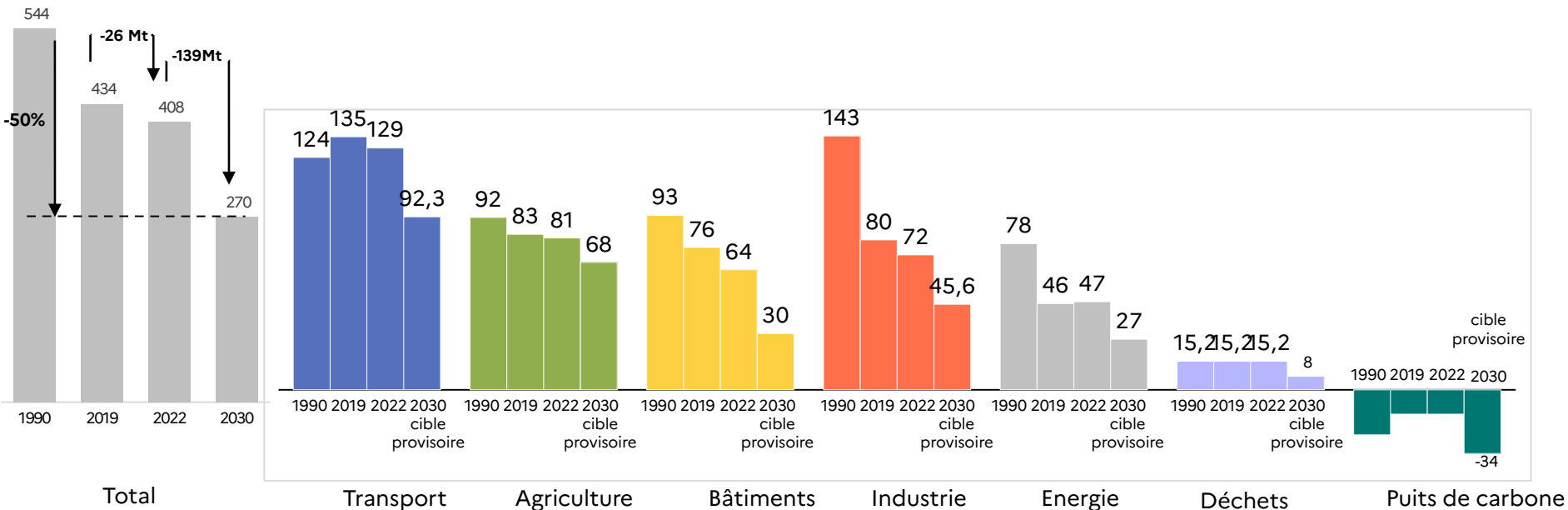
Le panorama des leviers pour un territoire donne aux collectivités territoriales :

- la visibilité sur les leviers clés de réduction de gaz à effet de serre, de préservation de la biodiversité et de gestion des ressources
- des indications sur la part régionale pour contribuer aux objectifs du pays

Il permet d'engager une discussion.

Origine du panorama des leviers national : Pour atteindre la cible des engagements européens en 2030, l'ensemble des secteurs sont mis à contribution

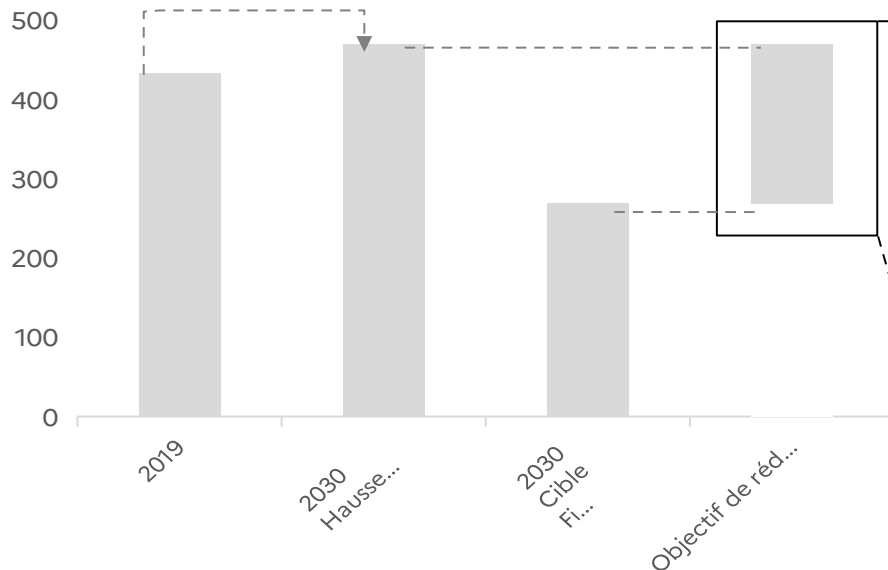
Emissions annuelles domestiques (hors soutes) de GES (en MtCO₂e)



Le SGPE a fixé une vision nationale des leviers de réduction de GES nécessaires à l'atteinte des objectifs 2030

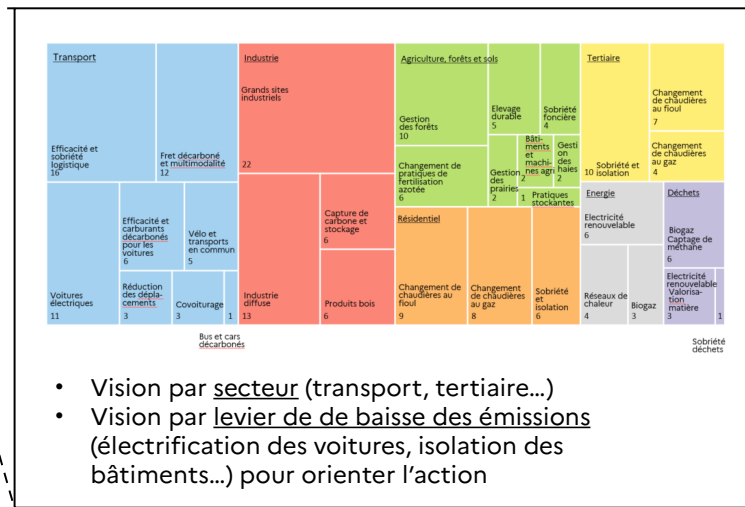
L'objectif de baisse des émissions de gaz à effet de serre entre 2019 et 2030...

Émissions annuelles domestiques (hors soutes) de GES, en MtCO₂e



...a été décliné en leviers de décarbonation par la planification écologique

Panorama des leviers national

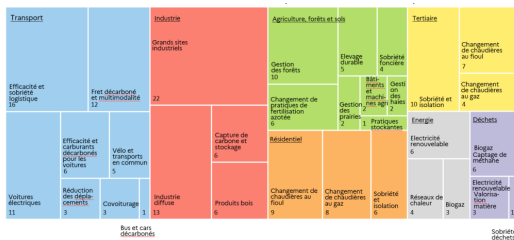


- Vision par secteur (transport, tertiaire...)
- Vision par levier de de baisse des émissions (électrification des voitures, isolation des bâtiments...) pour orienter l'action

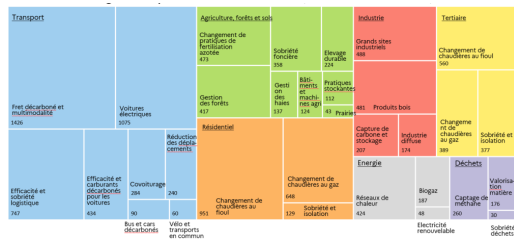
Une déclinaison régionale, puis départementale, du panorama des leviers national a été établie par le SGPE, comme base de discussion pour la COP

Le SGPE a élaboré un modèle pour calculer les objectifs différenciés territorialement compatibles avec les objectifs nationaux, pour servir de base de discussion

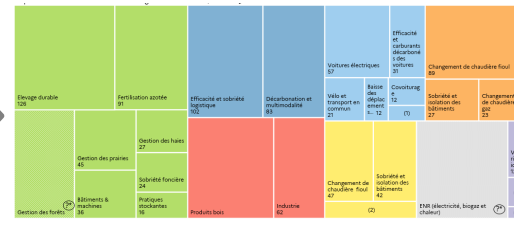
Panorama des leviers national



Panorama des leviers régional



Panorama des leviers départemental



Le panorama des leviers est une vision en ordre de grandeur

Des clés de répartition simples ont été utilisées pour répartir l'effort entre les territoires

Critères de choix de la clé de répartition

- ✓ Simple et objectivable
- ✓ Donnée disponible à la maille régionale sur l'ensemble du territoire issue de sources de référence
- ✓ Dans la mesure du possible, donnée 2019, pour se comparer à l'année de départ du panorama des leviers (2019)



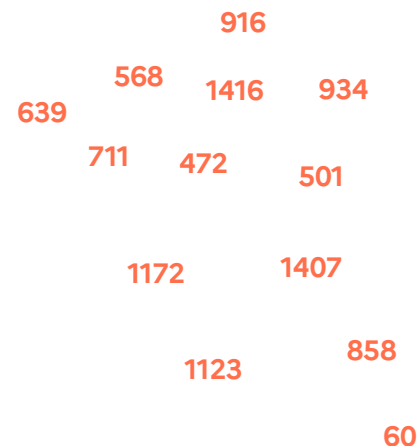
Illustration avec le levier électrification des véhicules particuliers

Objectif national de baisse des GES entre 2019 et 2030



Clé de répartition :
parc de voitures
thermiques
(>5 ans) en 2019

Vision régionalisée de l'objectif national (en ktCO₂e)

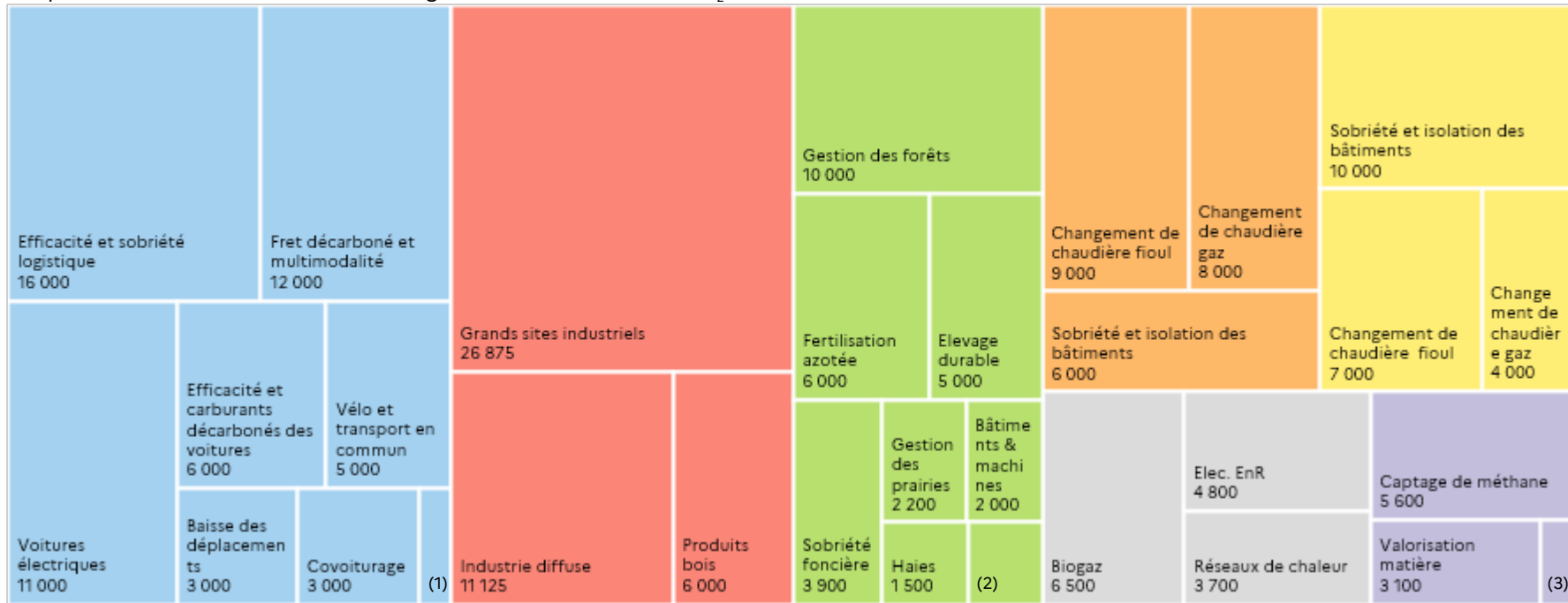


Exemple : en 2019, parc de voitures particulières > 5 ans de XX M de véhicules, soit YY% du parc national (source CGDD/SDES), soit un objectif de 11 MtCO₂e x YY% = ZZ MtCO₂e évités

Résultats du panorama des leviers de décarbonation

Panorama des leviers de décarbonation national

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030

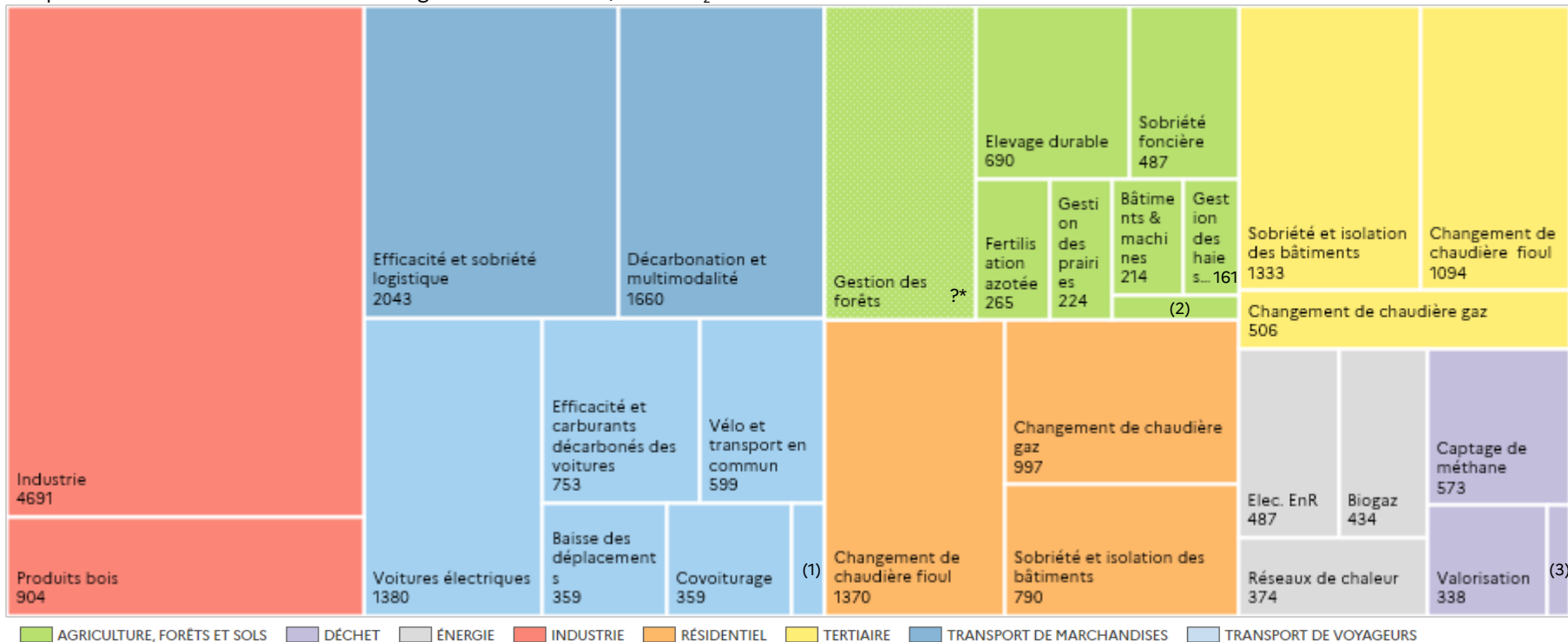


■ Transport
 ■ Résidentiel
 ■ Tertiaire
 ■ Énergie
 ■ Industrie
 ■ Déchet
 ■ Agriculture, Forêts et Sols

(1) Bus et cars décarbonés 800 (2) Pratiques stockantes 1300 (3) Sobriété matière 600

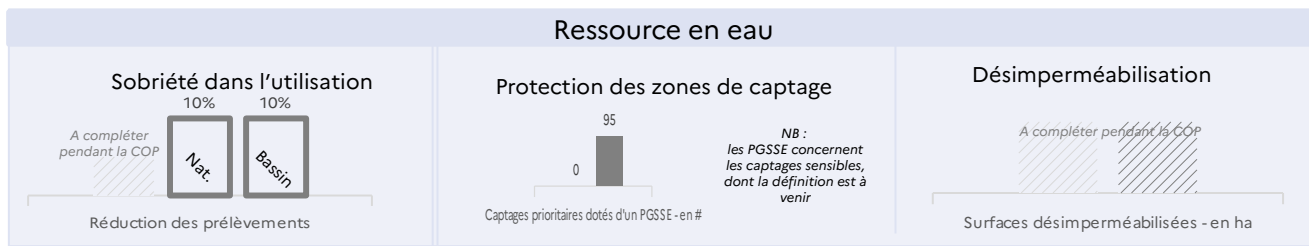
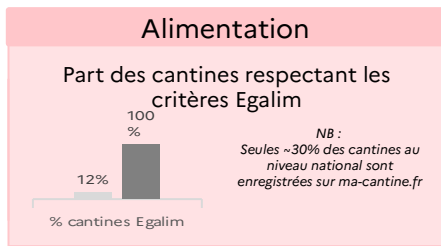
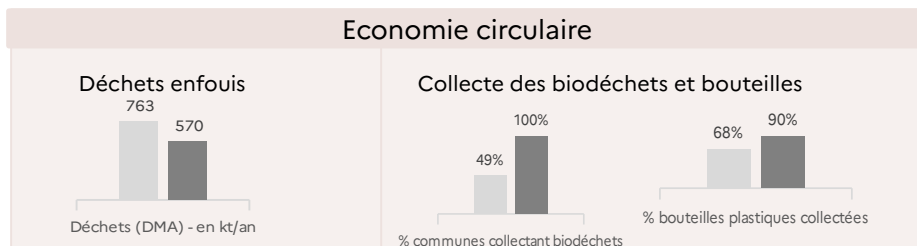
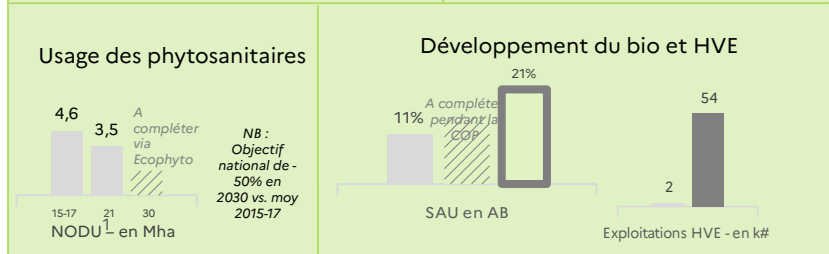
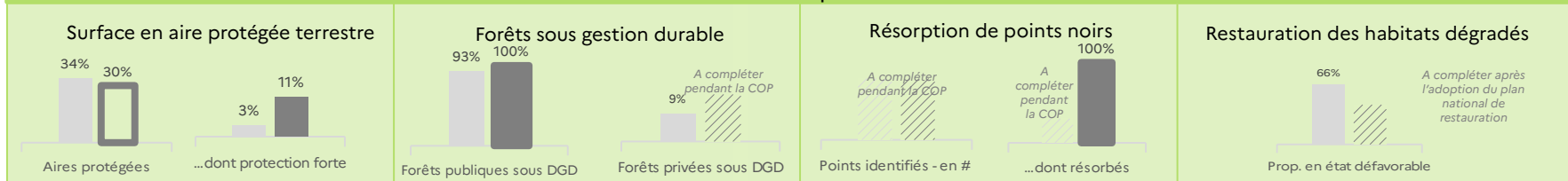
Panorama des leviers de décarbonation en Auvergne-Rhône-Alpes

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



Panorama des leviers de préservation de la biodiversité et gestion des ressources en Auvergne-Rhône Alpes

Préservation des espaces naturels

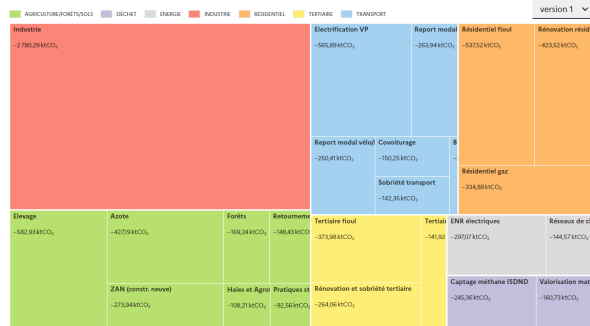


Un simulateur, outil d'animation, du panorama des leviers régionalisé vous accompagnera tout au long de la COP

Visualisation de la déclinaison régionale du panorama des leviers

Voici le flux annuel de baisse des émissions de GES par rapport à 2019 que vous devez atteindre en 2030. À partir de ce tableau et grâce à l'outil suivant, réalisez votre diagnostic territorial.

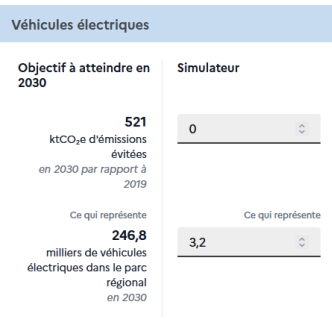
Total d'objectif de baisse des émissions de GES : 8 909,84 ktCO₂e



Réalisez votre diagnostic territorial →

Traduction en ordres de grandeur physiques

Transport de voyageurs



Levier

Le levier porte sur l'électrification du parc de véhicules particuliers (ambition nationale d 15 % de véhicules électriques en 2030), en remplaçant progressivement les véhicules les plus anciens.

Ordre de grandeur

Pour ce levier, les kilotonnes équivalent CO (ktCO₂e) d'émissions évitées sont traduites titre illustratif en milliers de véhicules électriques dans le parc régional.

Données disponibles sur le parc régional de véhicules électriques :

- en 2019 : 3,2 milliers de véhicules

[Lire la suite](#)

- Outil permettant d'illustrer des choix stratégiques
- Outil permettant de visualiser les répercussions des choix sur les leviers

Simulateur territorial (ecologie.gouv.fr)



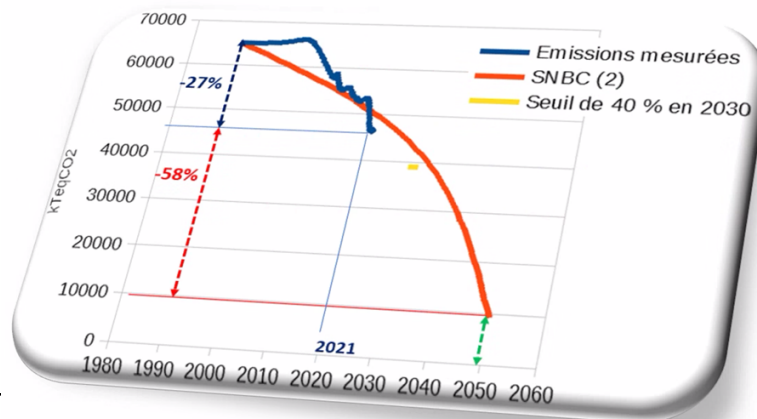
Etat des lieux régional et exemples dans le département de la Haute-Loire

En Auvergne-Rhône-Alpes :

- Le territoire régional est déjà en marche
- Le constat régional est connu
- L'enjeu aujourd'hui est d'accélérer:
Il faut réduire 2 fois plus dans les 30 prochaines années que dans les 30 dernières



Secteurs émetteurs de GES en Auvergne-Rhône-Alpes, en 2021 (ORCAE)

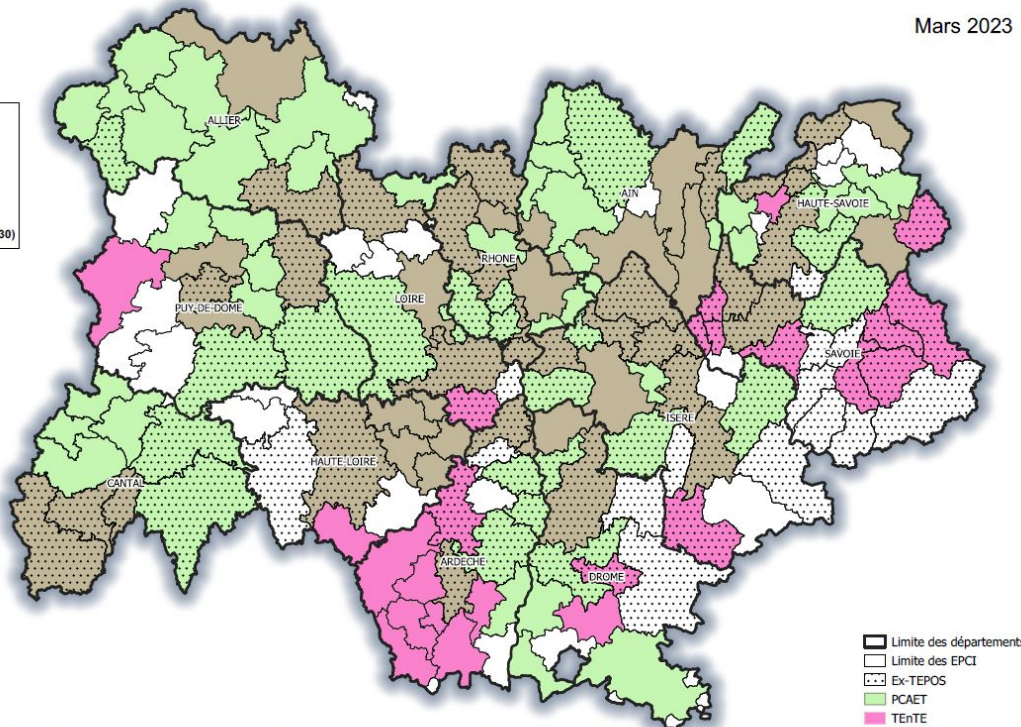


S'appuyer sur des démarches et outils existants : Plans climat-air-énergie territoriaux, ...

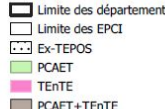
Etat des lieux des PCAET _ TEenTE _ Ex-TEPOS en Auvergne-Rhône-Alpes

Mars 2023

Décompte :
Ex-TEPOS (80)
PCAET (108)
TEenTE (74)
Décompte cumulant :
PCAET et TEenTE (50)
PCAET et Ex-TEPOS (52)
Ex-TEPOS et TEenTE (43)
PCAET, TEenTE et Ex-TEPOS (30)

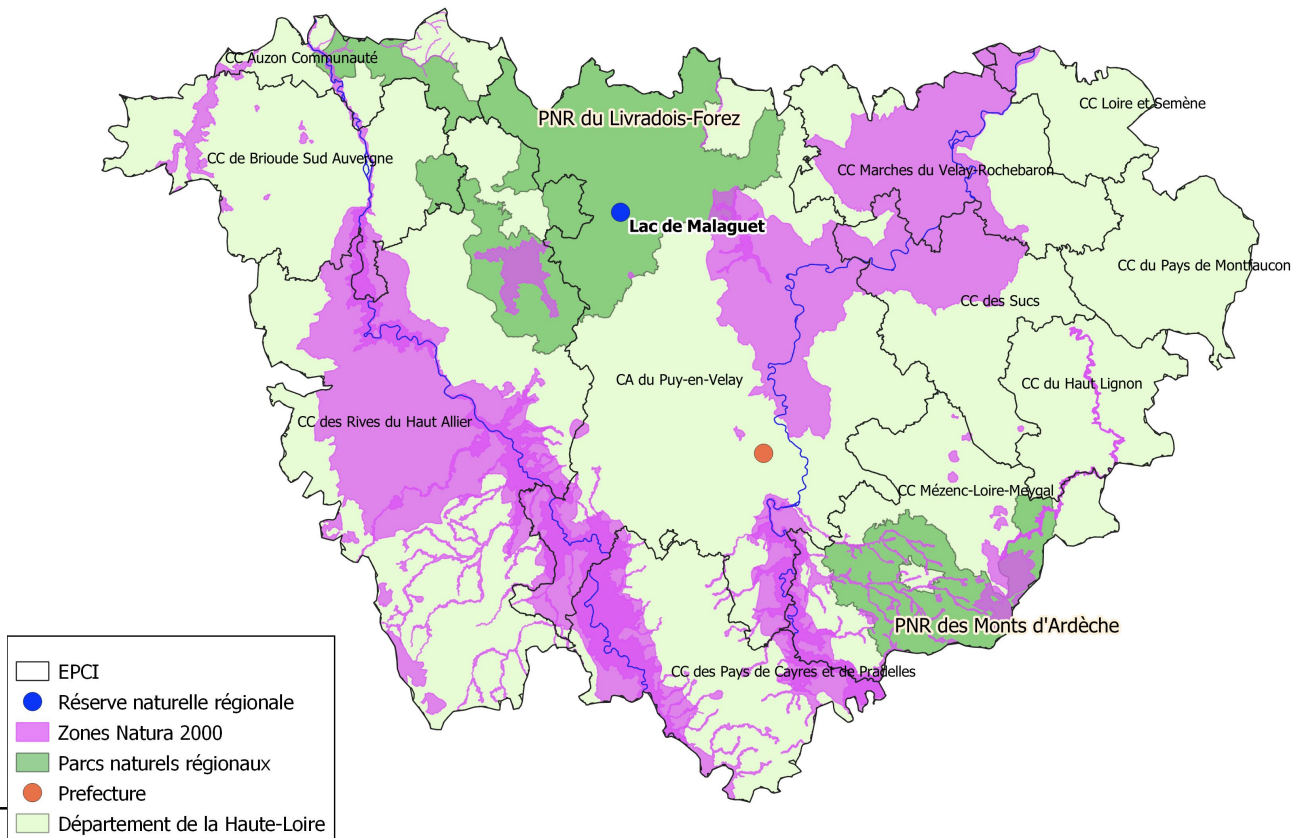


Source :
 IGN Protocole IGN/MEDDTL
 DREAU Auvergne - Rhône-Alpes


 Limite des départements
 Limite des EPCI
 Ex-TEPOS
 PCAET
 TEenTE
 PCAET+TEenTE

Biodiversité

Sites Natura 2000, EPCI, PNR et RNR du département de la Haute-Loire



Présentation de projet du département relatif à l'industrie du bois :

Entreprises Moulin Bois Energie à Dunières



Présentation d'un projet du département relatif à l'énergie et aux déchets

PCAET PETR Jeune-Loire



Bilan et perspectives départementales sur les énergies renouvelables

DREAL et DDT

Bilan éolien

- **69 MW installés :**

- Ally-Mercoeur (39MW),
- St Jean Lachalm (18 MW),
- Freycenet la Tour (12 MW)

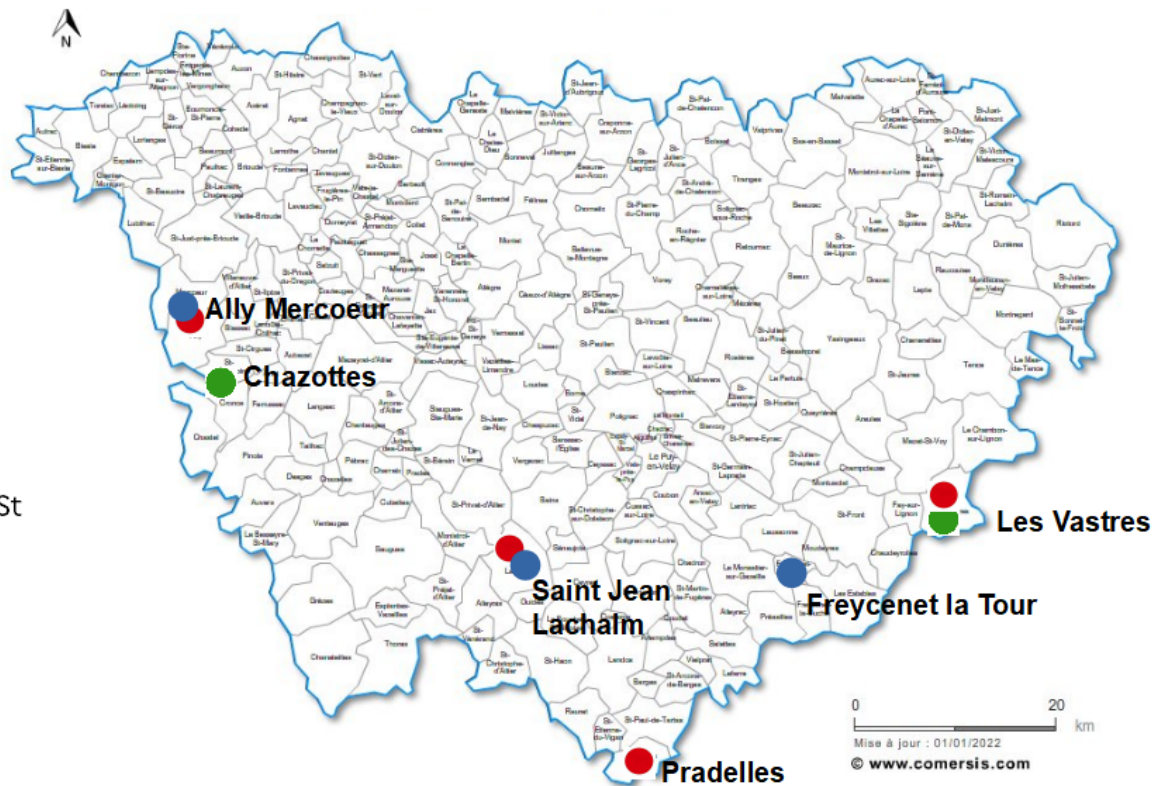
- **30 MW autorisés :**

- Chazottes, Les Vastres

- **> 70 MW en projet**

- Renouvellement Ally-Mercoeur et St Jean Lachalm,
- Pradelles, Les Vastres II, etc.

- **Objectif 2030 : 100 – 150 MW**



Bilan photovoltaïque

Au 30 septembre 2023, **121 MW** de puissance installée – objectif 2030 : **495 MW**

Projets > 1 MWc autorisés en 2023 – puissance totale 20,2 MWc

- EDF Renouvelables, communes de Loudes et Chaspuzac, puissance de 10,4 MWc. Permis de construire délivrés le 31 mai 2023.
- EDF Renouvelables, commune de Beaumont, puissance de 9,8 MWc. Permis de construire délivré le 31 mai 2023.

Projets > 1 MWc en instruction – puissance totale 11,6 MWc

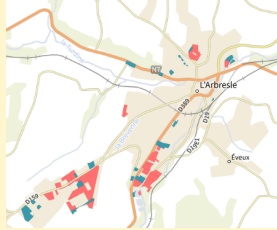
- Cévennes Energy – centrale photovoltaïque de La Fayette à Saint-Paul-de-Tartas, puissance de 2,9 MWc. Permis de construire et autorisation de défrichement en cours d'instruction.
- EDF Renouvelables, commune de Couteuges, puissance de 5,88 MWc. Projet agrivoltaïque. Permis de construire en cours d'instruction.
- Valorem, commune de Frugères-les-Mines, puissance de 2,8 MWc. Permis de construire et autorisation de défrichement en cours d'instruction.

En 2023, 20 projets photovoltaïques ont fait l'objet d'un accompagnement adapté dans le cadre du comité interne EnR de la DDT.

La planification des énergies renouvelables au plan local

Volonté de mettre le maire au centre des décisions en lui donnant des leviers d'action pour définir sur la commune des zones favorables aux EnR

Création de
zones
d'accélération
pour chaque
Enr



Objectifs

- atteindre les objectifs de la PPE
- sécuriser les approvisionnements
- diversifier les EnR
- identifier les solidarités possibles entre les territoires



Zones a priori plus favorables : acceptabilité locale du projet

Délais de procédures accélérés pour les projets situés sur des zones d'accélération

Avantages financiers dans les procédures d'appels d'offre

Sous l'autorité de la référente préfectorale à l'instruction des projets d'énergies renouvelables, des réunions de présentation aux élus de la planification des énergies renouvelables se sont déroulés le 20 octobre à Yssingeaux, le 7 novembre au Puy-en-Velay et le 30 novembre à Fontannes.

- La planification écologique et sa démarche de territorialisation
- Méthode de travail régionale
- Enjeux pour le département
- **La démarche de consultation des collectivités**
- Prochaines étapes

Le recueil des actions engagées se fait sur la base d'une liste d'actions types par levier, selon les compétences des collectivités

Les 43 leviers à activer pour 2030...

		Climat	Biodiversité	Ressources	Adaptation	Santé
Transport	Véhicules électriques	X				X
	Bus et cars décarbonés	X				X
	Réduction des déplacements	X				X
	Covoiturage	X				X
	Vélo et transport en commun	X				X
	Tras décarbonés et multimodalité	X				X
Bâtiments	Étanchéité et sobriété énergétique	X				X
	Étanchéité et isolation des bâtiments (residential)	X		X	X	
	Changement de chaudière à bois (résidentiel)	X				
	Changement de chaudière à gaz (résidentiel)	X			X	
	Changement de chaudière à gaz (tertiaire)	X				
Énergie	Électrification renouvelable	X		X		
	Réguler	X		X		
Industrie	Réseaux de chaleur décarbonés	X		X		
	Grands sites industriels	X		X	X	X
	Industrie diffuse	X		X	X	X
Déchets	Produits bois	X	X	X		
	Logique de matière dans les IZNDP	X		X		
	Valorisation matière des déchets	X		X		
Agriculture et sols	Sobriété, marque des déchets	X	X	X		
	Changements de pratiques de fertilisation azotée	X	X			X
	Gavage d'ovins	X	X			X
	Gestion des troupeaux	X	X	X	X	X
	Gestion des terres	X	X	X	X	X
Espaces naturels	Gestion des terres	X	X	X	X	X
	Pratiques agroécologiques	X	X	X	X	X
	Sobriété foncière	X	X	X	X	X
	Bâtiments & Machines agricoles	X		X	X	X
Alimentation	Points noirs prioritaires de continuité écologique		X			
	Surfaces en agriculture		X			
	Forêts sous pression climatique		X	X		
Eau	Régulation des habitats naturels		X	X		
	Réduction de l'usage des pesticides		X	X		X
Déchets	Agriculture biologique et bio HVF		X	X		X
	Lois d'eau		X			
	Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau		X	X		
Déchets	Protection des zones de captage d'eau		X	X		
	Développement de l'usage des sols		X	X		
Déchets	Mise en décharge		X			X
	Eaux de collecte		X			X

...reposent sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs, dont les collectivités qui peuvent mener plusieurs actions

~150

Actions-types répertoriées

- Classées par :
- Levier de décarbonation (panorama des leviers), de biodiversité et de gestion des ressources
 - Périmètre de compétence (région, département, bloc communal)

Pour ce faire, chaque collectivité est invitée à remplir le tableau permettant de recueillir les actions et son pré-diagnostic

Actions *Indiquez le type d'actions mises en œuvre, en cours de mise en œuvre ou planifiées sur votre territoire*
Si l'action est considérée comme non pertinente pour le territoire, ou qu'aucune action n'est considérée déjà / en cours de mise en œuvre, il n'est pas nécessaire de renseigner les actions en cours (colonne L)

Famille	Thème	Levier	Type d'action	Action	Cette action est-elle pertinente pour mon territoire ?	Est-elle déjà / en cours de mise en œuvre ?	Actions réalisées, en cours ou contractualisées	Action
Mieux se déplacer	Transport	Véhicules électriques	Actif propre	Électrification des flottes détenues par la collectivité	☆	●		
Mieux se déplacer	Transport	Véhicules électriques	Infrastructure	Développement et exploitation de l'infrastructure de recharge en voirie	☆	●		
Mieux se déplacer	Transport	Véhicules électriques	Norme	Installation d'un nombre minimum de bornes de recharge dans les nouveaux parkings privés dans le PLU/POU	☆	●		
Mieux se déplacer	Transport	Véhicules électriques	Norme	Avantage à la mobilité électrique : voies réservées aux véhicules propres, tarification différenciée pour le stationnement, ...	☆	●		
Mieux se déplacer	Transport	Véhicules électriques	Accompagnement	Mesures d'accompagnement et de communication autour de la mobilité électrique	☆	●		
Mieux se déplacer	Transport	Véhicules électriques	Incitation financière	Aides à l'acquisition de voitures électriques ou à l'installation de bornes de	☆	●		

Diagnostic *Évaluez l'ampleur de l'action de la collectivité, ainsi que l'action de l'ensemble des parties prenantes, sur chacun des leviers*
Indiquez pour des éléments renseignés dans l'onglet "Tableau des actions" comme dans le tableau ci-dessous :

Famille	Thème	Levier	Indicateur de pertinence	Indicateur d'action en cours	L'ampleur des actions de la collectivité contribue-t-elle à hauteur des enjeux pour le territoire régional en 2030 sur ce levier ?	Les actions portées par l'ensemble des parties prenantes (Etat, collectivités, entreprises, citoyens) sont-elles à la hauteur des enjeux pour le territoire régional en 2030 sur ce levier ?	Commentaires (facultatif)
Mieux se déplacer	Transport	Véhicules électriques	0	N/A			
Mieux se déplacer	Transport	Bus et cars décarbonés	0	N/A			
Mieux se déplacer	Transport	Réduction des déplacements	0	N/A			
Mieux se déplacer	Transport	Covoiturage	0	N/A			
Mieux se déplacer	Transport	Vélo	0	N/A			
Mieux se déplacer	Transport	Transport en commun	0	N/A			
Mieux se loger	Bâtiments	Rénovation (résidentiel)	0	N/A			

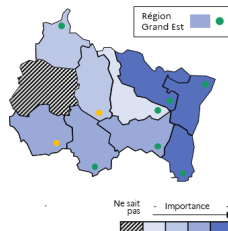
- Tableau excel pré-formaté pour faciliter le remplissage
- Un onglet par thème avec l'ensemble des actions-type à renseigner avec les actions concrètes
- Un onglet de diagnostic avec une liste déroulante de choix

Le diagnostic issu de l'ensemble des retours sera rendu public, ce qui permettra de prioriser les réflexions à venir

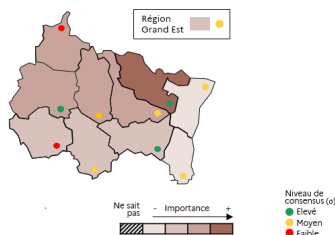
Actions à mener

Diagnostic issu de l'ensemble des travaux élaboré par les services de l'Etat en région et la Région

Indicateur de l'évaluation de l'action des collectivités



Indicateur de l'évaluation de l'action collective



>

Proposition de priorisation des sujets pour la phase de débat

Actions déjà menées

Leviers à poursuivre

Leviers non prioritaires

Leviers à accélérer ou amplifier

Leviers « angles morts » à développer

Sujets clés pour la phase de débat

Marche à franchir

Ce que cela apporte

Vision concrète des actions réalisées ou en cours et l'ambition souhaitée par les collectivités territoriales

Organisation du débat focalisé sur les enjeux clés issus du diagnostic

Mise en place de 3 groupes de travail départementaux

- Industrie → Pilotage CCI
- Agriculture → Pilotage Chambre d'agriculture
- Bâtiment → Pilotage FFB43, CAPEB

Possibilités de contributions libres *du 19/01 au 30/01*

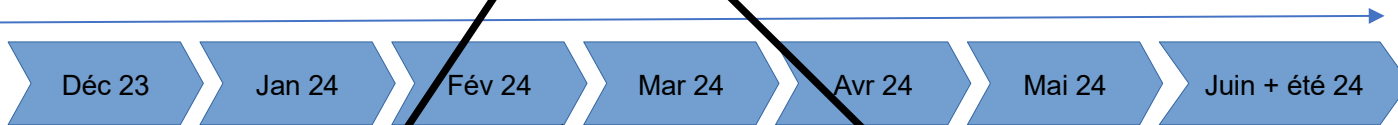
- La planification écologique et sa démarche de territorialisation
- Méthode de travail régionale
- Enjeux pour le département
- La démarche de consultation des collectivités
- **Prochaines étapes**

La concertation territoriale alimentera les travaux de la COP :

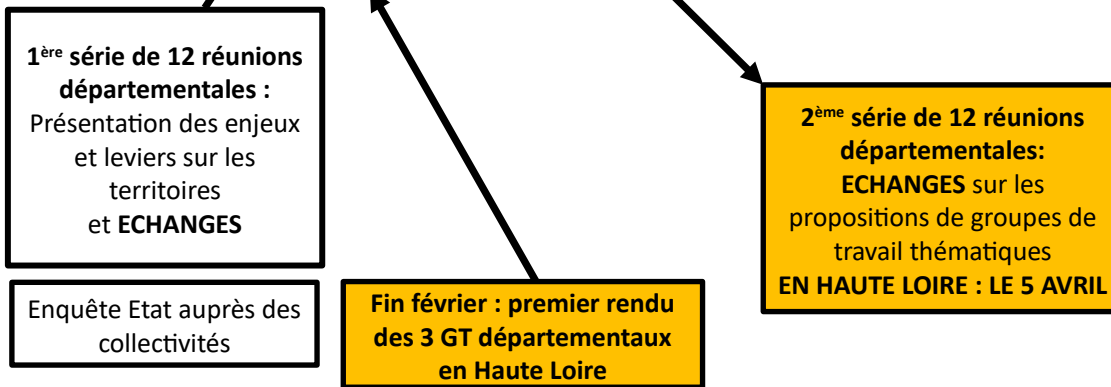
1. Recueil du questionnaire auprès des collectivités
2. Compte-rendu des réunions départementales
3. Contributions libres suite à cette réunion, avant le 30/01

Les prochaines étapes

Entrée sectorielle
Échelle régionale



Entrée territoriale
Echelle départementale



Prochaines étapes départementales

Contribution libre à faire remonter avant le 30/01

+ 3 groupes de travail entre janvier et mars (1ère restitution fin février)

- Bâtiment : pilotage FFB et CAPEB
- Agriculture : pilotage chambre d'agriculture
- Industrie : pilotage CCI

2ème réunion de concertation en Haute-Loire : 5 avril à 10h00

Partage sur les contributions du territoire

ÉCHANGES sur les propositions des groupes de travail thématiques